

L'action extérieure des collectivités
territoriales et des agences de l'eau
Eau et Assainissement

Bilan qualitatif des actions financées en 2023



© Lassine Coulbaly

programme
Solidarité-Eau

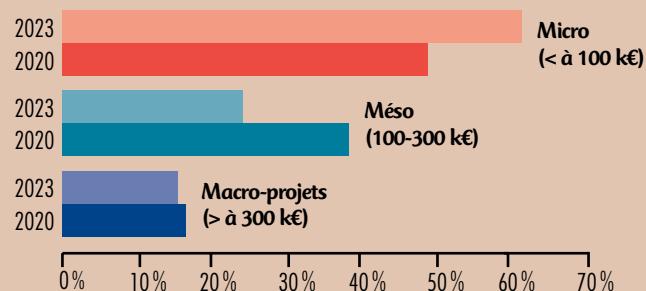
pS-Eau

Juillet 2024

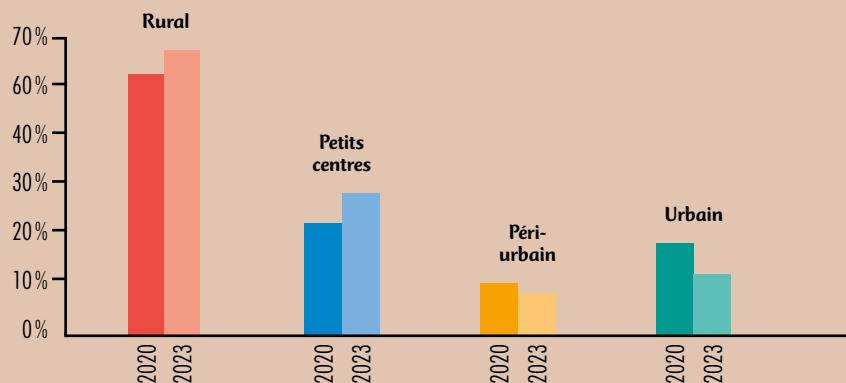
Des projets souvent modestes, ciblant les petites localités

201 projets ayant reçu un financement ont été recensés pour l'année 2023, ce qui représente une légère baisse par rapport aux 226 projets recensés en 2020. On observe une majorité de micro et de méso-projets qui représentent près de 90% des 187 projets dont le budget total est connu. Le budget moyen pour ces projets est de près de 175 k€ et le budget médian est d'environ 110 k€. Les projets sont principalement mis en œuvre dans de petites localités. 80% des projets portent sur des zones rurales (60%) et des petits centres (20%), 20% concernent les zones urbaines et périurbaines (à noter qu'un projet peut porter sur différents types de localités).

Répartition par tranches de montants (% de projets)



Typologie de la zone d'intervention (% de projets)

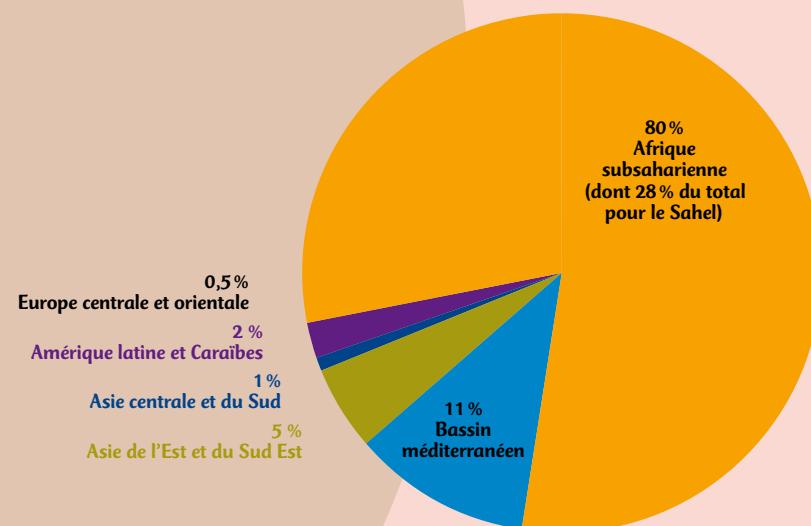


L'Afrique subsaharienne, zone d'intervention privilégiée malgré le recul des projets au Sahel

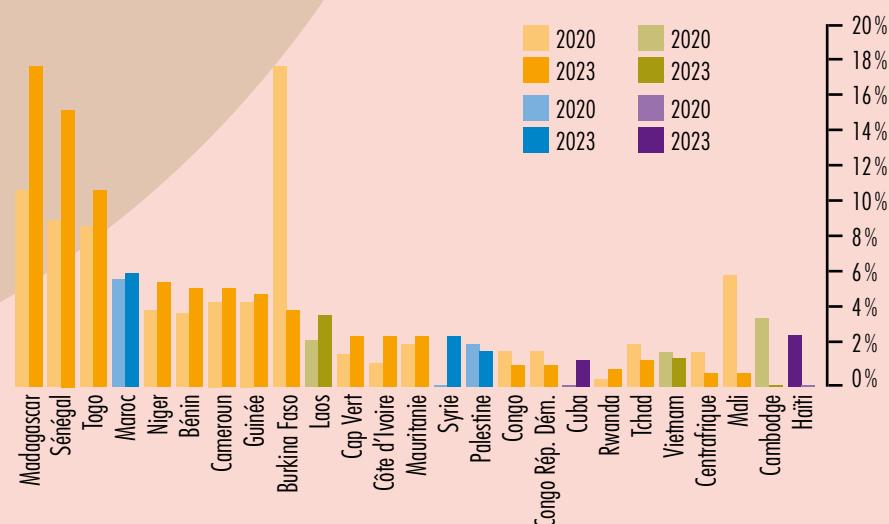
En 2023, la grande majorité des projets sont concentrés sur le continent africain, plus précisément en Afrique subsaharienne (environ 52%) et au Sahel (environ 28%). On observe une baisse importante du nombre de projets menés au Burkina Faso et au Mali, un accroissement pour Madagascar, le Sénégal et le Togo, qui concentrent en 2023 presque la moitié des projets.

Le Bassin méditerranéen accueille plus de 10% des projets, principalement au Maroc. La dynamique, bien que modeste, se maintient dans plusieurs zones du continent asiatique (6%), notamment en Asie de l'Est et du Sud-Est (5%), ainsi que dans la zone géographique de l'Amérique latine et les Caraïbes (2%).

Répartition par zones géographiques en 2023 (% de projets)



Répartition par pays (% de projets)

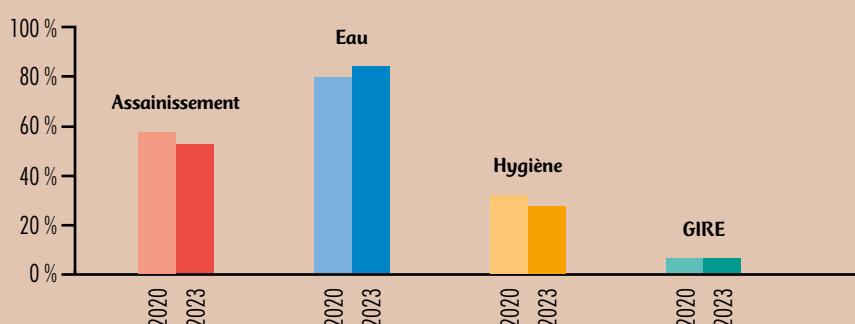


Une priorité donnée à l'accès à l'eau potable et un volet assainissement privilégiant la mise en place de latrines dans les écoles

En 2023, 44 % des projets abordent à la fois l'eau potable et l'assainissement. Les projets qui ne concernent qu'une seule des deux thématiques sont majoritairement orientés vers l'eau potable plutôt que l'assainissement (39,6 % contre 9,4 %). Enfin, 9 projets visent spécifiquement la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE).

La plupart des projets s'intéressent à plusieurs sous-thématiques. Dans les mêmes proportions que pour les projets démarrés en 2020, plus de 80 % des projets comportent un volet dédié à l'accès à l'eau potable, tandis que l'assainissement est abordé par plus de la moitié des projets. Plus d'un quart intègrent un volet hygiène, et près de 10 % abordent la gestion intégrée des ressources en eau.

Thématiques abordées par les projets (% de projets)



Une grande majorité (>80 %) des projets visent la mise en place d'infrastructures et d'équipements. Seuls 18 % des projets ne développent que ce volet, ce qui traduit une prise en compte significative des volets *soft* par la plupart des partenaires : études, renforcement des capacités, sensibilisation.

Les projets comportant un volet assainissement s'intéressent presque tous au maillon amont (mise en place de toilettes), en intégrant peu les maillons intermédiaires (évacuation) et aval (traitement). En effet, la collecte par vidangeur (assainissement individuel) ou par réseau (assainissement collectif) concerne moins de 15 % des projets comportant un volet assainissement, de même pour le traitement des eaux usées ou des boues de vidange. La valorisation des boues est abordée dans moins de 5 % des projets.

Près de 50 % des projets comportant un volet assainissement portent sur la mise en place de toilettes dans des écoles.

Parmi les projets qui comportent un volet eau, l'exhaure est majoritairement assurée par un forage (environ 60 %) et la distribution de l'eau se réalise le plus souvent par la mise en place de bornes-fontaines (environ 60 %).

Parmi les projets pour lesquels l'information sur la source d'énergie mobilisée est précisée, près de 50 % ont recours à l'énergie solaire.

Prise en compte de sujets transversaux

Le pS-Eau a initié en 2020 une démarche permettant d'estimer la prise en compte de plusieurs thématiques transversales dans les projets menés dans le secteur de l'eau et l'assainissement.

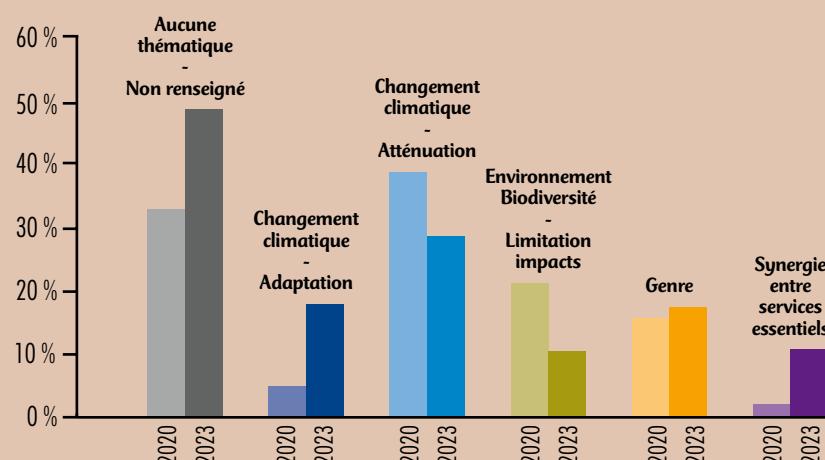
Pour chacune, il a été établi une liste d'éléments à identifier pour considérer que la thématique transversale est prise en compte. Le niveau de détail des informations disponibles sur les projets ne permettant pas une réelle analyse, l'examen se limite à l'identification de certains éléments facilement identifiables.

THÉMATIQUE TRANSVERSALE	ÉLÉMENTS DU PROJET, FACILEMENT IDENTIFIABLES
Changement climatique – atténuation des effets des activités des services eau et assainissement sur le changement climatique	L'énergie nécessaire au fonctionnement des ouvrages est de source renouvelable (motricité humaine, solaire)
Changement climatique – adaptation des services d'eau et d'assainissement face aux effets du dérèglement climatique	Diagnostic de la disponibilité et des usages des ressources en eau (tout projet comportant un volet GIRE)
Environnement/biodiversité : limitation des impacts néfastes des activités des services d'eau et d'assainissement sur l'environnement	Augmentation de la performance du traitement des eaux usées (tout projet comportant un volet assainissement prenant en compte le maillon traitement)
Genre : amélioration de la condition des femmes en tant qu'usagères des services ou renforcement du rôle des femmes dans la gestion des services d'eau et d'assainissement	Les démarches de diagnostic et de définitions des besoins se penchent sur les besoins spécifiques des femmes. Des formations aux métiers de l'eau et l'assainissement sont adressées aux femmes.
Synergie entre services essentiels : l'action porte également sur d'autres services essentiels, ou bien elle concerne d'autres services de façon connexe, et cette interaction est bien prise en compte.	Tout projet comportant un volet gestion des déchets, gestion des eaux pluviales ou irrigation agricole. Tout projet s'intéressant à la valorisation des boues d'épuration.

Les tendances sont globalement les mêmes en 2020 et 2023, avec toutefois en ce qui concerne le changement climatique une inversion entre la prise en compte des mesures d'adaptation en augmentation importante et les mesures d'atténuation en diminution. Dans le cadre de cette catégorisation, la proportion des projets mettant en œuvre une démarche d'adaptation est à rapprocher de la part des projets intégrant une démarche de gestion et protection des ressources en eau et de gestion des inondations. La part des projets s'inscrivant dans une vision multisectorielle est légèrement en hausse. La fiabilité des résultats concernant la prise en compte du genre est très limitée, en raison du manque de données à disposition du pS-Eau. Toutefois, la place croissante donnée à cette problématique pourrait amener les porteurs de projets à la considérer davantage et à mieux la faire ressortir parmi les données clés des projets.

Prise en compte des thématiques transversales

(% de projets)



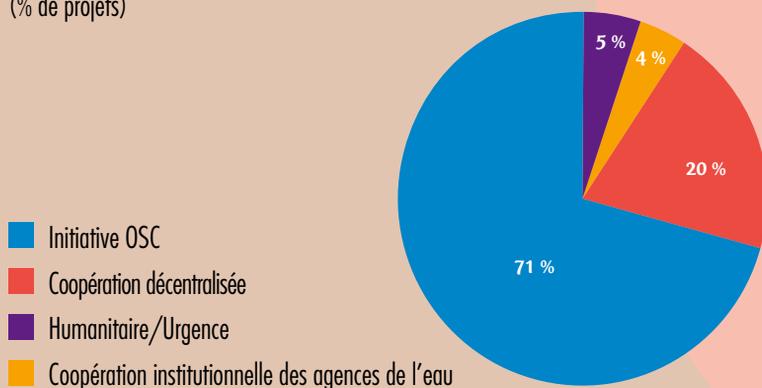
Le dynamisme des associations de solidarité internationales, partenaires des collectivités territoriales et agences de l'eau

Près des trois quarts des projets démarrés en 2023 sont portés par des associations, bénéficiant de financements des Agences de l'Eau et/ou des collectivités territoriales.

20 % des projets sont directement portés par des collectivités territoriales dans le cadre de coopérations décentralisées. Ces projets se caractérisent généralement par une implication plus marquée de la collectivité territoriale française, tant dans la réalisation des actions que dans le portage politique. Des associations peuvent cependant être impliquées pour contribuer de façon plus ou moins forte à la mise en œuvre des projets.

Typologie du porteur de projets

(% de projets)



Les projets initiés en réponse à une situation de crise et d'urgence ont légèrement augmenté par rapport à l'année 2020 (+5 % des projets). Alors qu'il s'agissait essentiellement de projets initiés en réponse à l'épidémie de la COVID-19 en 2020, les crises concernées en 2023 sont diverses : séismes, conflits armés, inondations. Les pays concernés sont le Myanmar, la Syrie, la Libye, le Maroc et l'Ukraine.

pS-Eau

Programme Solidarité Eau
22 rue des Rasselins
75020 Paris
06 74 55 06 78
pseau@pseau.org
www.pseau.org

LES
AGENCES
DE L'EAU

AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES
*Liberté
Égalité
Fraternité*